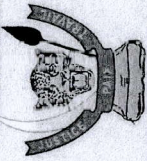


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 068/2023

A LA SOCIETE LEDITAC Sarl

Après avoir reçu le Contrat n° 006/MF/MINEPSP/CABMIN/CGPMP/2019, conclu avec le Ministère de l'EPST, pour un montant total hors taxe de dollars américains six millions deux cent six mille huit cent nonante six, cinquante-cinq centimes (USD 6 206 896,55) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant, soit dollars américains quarante-trois mille quatre cent quarante-huit, vingt-sept centimes (USD 43 448,27).

Fait à Kinshasa, le 05/05/2023.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Raymond M.L YUMBA
Directeur Général a.i